

Union Africaine : Défis et Avenir

Édito__ Par Ali Moutaïb

30 janvier 2017, le Maroc réintègre en grande pompe l'Union Africaine après un travail diplomatique acharné et un discours historique du roi Mohamed VI.

Deux ans après, quel bilan pouvons-nous tirer de cette réintégration ? Quels défis attendent l'organisation continentale pour assoir son influence sur la scène internationale et confirmer le potentiel d'émergence ?

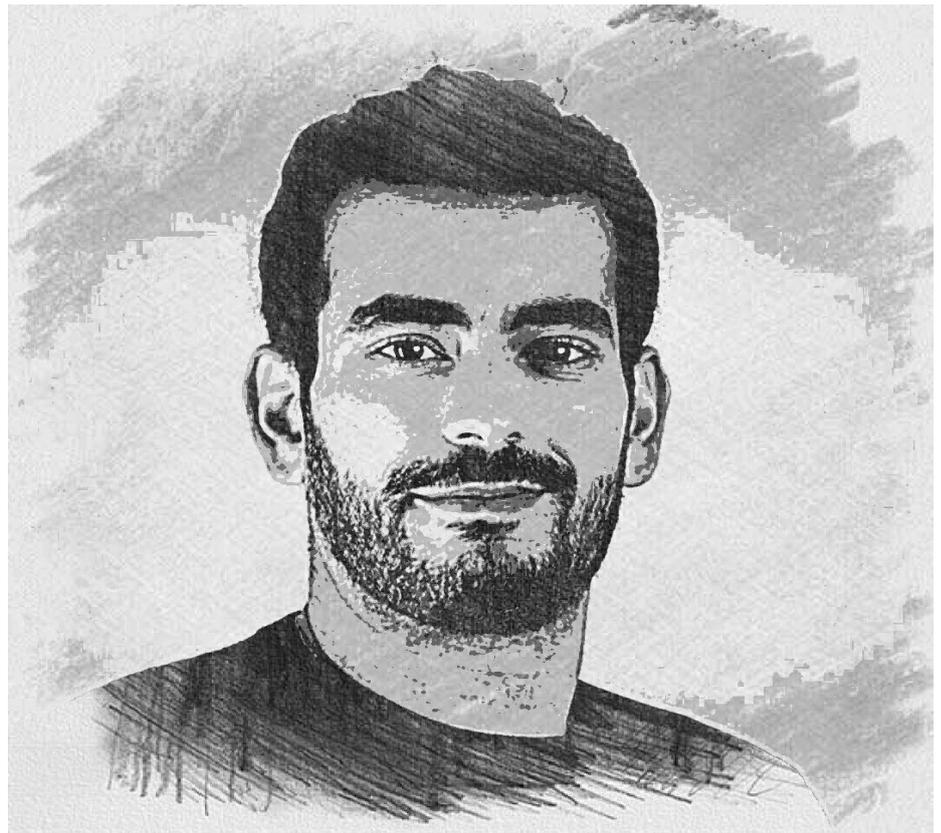
Après avoir retrouvé sa famille africaine au niveau institutionnel, le Maroc s'est retrouvé comme un poisson dans l'eau au sein de l'espace continental qu'il n'a jamais quitté en réalité... Premier investisseur intra-africain du continent (8,1 milliards de dollars), liés par des liens économiques, culturels et séculaires jamais rompus, le Royaume n'a fait que consolider ses relations avec ses partenaires continentaux en mettant en avant un cadre de coopération sud-sud permettant à l'ensemble du continent d'atteindre les objectifs d'émergence.

La réintégration du Maroc au sein de l'UA a permis au Royaume d'apporter sa pierre à l'édifice de l'organisation continentale en prenant le leadership sur plusieurs chantiers stratégiques tel que la stratégie migratoire du continent, paraphant un accord pour accueillir le siège de l'Observatoire africain des migrations à Rabat ; ou encore en consolidant la coopération sécuritaire avec les pays de la bande sahélo-saharienne entre autres.

Le principal défi du continent réside aujourd'hui dans l'évolution des mentalités et des modes de gouvernance : commerce intra-africain très faible, faible concentration des IDE, défis démographique et sécuritaire, gestion des ressources naturelles...les locomotives économiques ainsi que les leaders réformistes du continent, à l'instar du président Paul Kagamé, cherchent à sortir du marasme et des idéologies hérité de la guerre froide pour pousser le continent sur le train de la mondialisation et confirmer son potentiel de croissance et d'émergence tant attendu.

Révisions du barème de contribution, ZLEC, Taxe commune sur les importations... Les propositions du président sortant de l'UA Paul Kagamé et du chef de la commission Moussa Faki vont dans le sens de la rupture indispensable au continent.

La présidence tournante de cette année, présidé par le chef d'État Égyptien aura pour objectif de contribuer à tenir le cap des réformes pour confirmer le potentiel impressionnant du continent, et permettre à l'Afrique d'occuper sa place de leadership naturelle qui lui revient sur la scène internationale.



FEUILLETON DE L'ACTUALITE

25 Janvier

Etats-Unis

Shutdown, le président américain a annoncé un accord prévoyant un financement des services fédéraux jusqu'au 15 février.

28 janvier

Venezuela

Sanctions américaines contre le groupe pétrolier PDVSA.

28 janvier

Etats-Unis

Les Etats Unis annoncent 13 chefs d'inculpation à l'encontre du géant des télécoms Huawei.

29 janvier

Grande Bretagne

Les députés britanniques donnent mandat à May pour renégocier l'accord du Brexit notamment par rapport au filet de sécurité avec l'Irlande. L'Union Européenne annonce que l'accord de sortie n'est pas renégociable.

01 février

Union européenne

L'Union européenne crée son système de troc avec l'Iran dans le but de contourner les sanctions américaines.

01 février

Etats-Unis

Les États-Unis se retirent du traité de désarmement nucléaire INF avec la Russie portant sur les armes nucléaires à portée intermédiaire (500 à 5500km).

01 février

Pays-Bas

La cour pénale internationale annonce la libération sous condition de Laurent Gbagbo.

04 février

Emirats arabes unis

Visite historique du pape François aux Emirats arabes unis, c'est la première visite d'un souverain pontife à la péninsule arabique.

04 février

Salvador

Nayib Bukele 37 ans, d'origine palestinienne est élu président du Salvador.

04 février

Royaume Uni

Nissan renonce à fabriquer son futur SUV au Royaume Uni.

04 février

Venezuela

Plusieurs pays européens dont : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne reconnaissent Juan Guaido comme président par intérim.

04 février

Israël

Israël lance la construction d'un mur en métal de 6 mètres de haut et de profondeur à la frontière de Gaza.

05 février

Union européenne

La commission européenne rejette la fusion entre Alstom et Siemens censée créer un champion européen du ferroviaire.

07 février

Maroc

Ahmed Rahhou, nommé ambassadeur du Maroc auprès de l'Union européenne.

07 février

France

La France rappelle son ambassadeur en Italie pour consultations.

09 février

Algérie

Le président algérien Bouteflika, 81 ans, officiellement candidat à un cinquième mandat présidentiel et promet une réforme constitutionnelle.

09 février

Union Africaine

Le président égyptien Al-Sissi prend la présidence de l'union africaine et succède à Paul Kagame.

11 février

Etats-Unis

Le président américain signe un décret intitulé « American IA initiative » faisant de l'intelligence artificielle une des priorités des Etats-Unis.

12 février

Maroc/Union Européenne

Le parlement européen adopte avec une large majorité l'accord de pêche Maroc/Union Européenne s'étalant sur une zone du Cap Spartel au Cap Blanc.

13 février

Maroc

Visite officielle du roi d'Espagne Felipe VI et de la reine Letizia au Maroc.

14 février

Haïti

Après des manifestations dénonçant la corruption et ayant fait au moins 7 morts, le président haïtien refuse de démissionner et promet de la fermeté.

14 février

Cachemire

Une attaque suicide revendiquée par le groupe islamiste « Jaish Mohammed » basé au Pakistan, a fait 41 morts parmi des paramilitaires indiens.

15 février

Etats-Unis

Fin du Shutdown, le président Trump annonce qu'il aura recours à l'état d'urgence nationale pour financer le reste du mur.

15 février

Espagne

Le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez annonce des élections législatives anticipées le 28 avril.

15 février

Maroc

Le conseil de la concurrence n'approuve pas le plafonnement des prix des carburants.

19 février

Royaume-Uni

Honda annonce la fermeture de son usine de Swindon à 6 semaines du Brexit.

20 février

France

Le tribunal correctionnel de Paris inflige à la banque UBS une amende record de 3,7 milliards d'euros pour cause de fraude fiscale.

20 février

Maroc

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a nommé le général de division pakistanais Zia Ur Rehman en tant que nouveau commandant de la force de la MINURSO.

21 février

Vatican

Sommet historique sur la pédophilie, le pape François appelle à la protection des mineurs.

CHRÉTIENS ET MUSULMANS : L'AUTRE C'EST MOI !

Par Habiba El Mazouni

La visite de l'actuel évêque de Rome au Maroc le 30 et 31 mars prochain revêt une importance particulière, de par une tradition marocaine marquée depuis des siècles par un véritable attachement à la coexistence des religions du Livre.

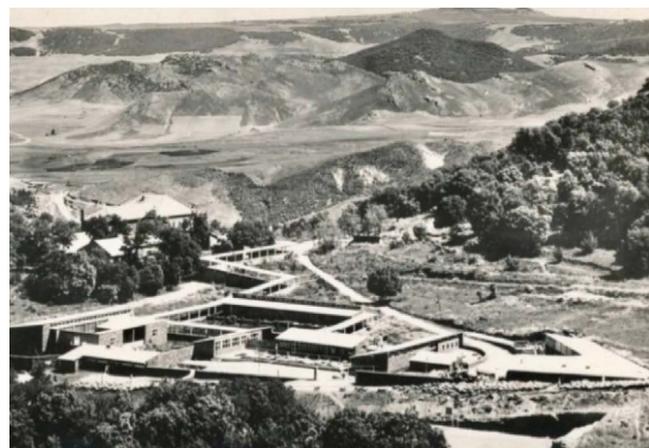
Le pape François vient en visite

Lors de sa visite au Maroc, le pape François devrait rester fidèle à son message de tous les temps : le dialogue interreligieux. Sa visite évoquera un passé lointain marqué par une rencontre de paix et de dialogue entre Saint François d'Assise et le sultan Malik al-Kamil lors des croisades. Sa visite coïncide aussi avec les 800 ans de la présence franciscaine au Maroc.

Dans l'esprit d'un dialogue interreligieux islamo-chrétien que le pape François et le roi Mohammed VI veulent tous les deux promouvoir, le Maroc a toujours joui d'un modèle exemplaire de coexistence entre les musulmans et les adeptes des autres religions du Livre. Les transactions commerciales ainsi que les échanges culturels maroco-andalous en sont le parfait exemple et illustrent une convergence et une coopération interreligieuse historique.

Altérité et diversité religieuse au Maroc: une histoire séculaire

Le Maroc se veut un pays précurseur en matière de dialogue interreligieux. Depuis les années



Le monastère de Toumliline à la fin des années 1950

1956, le monastère de Toumliline, situé au fin fond du Moyen-Atlas près d'Azrou, constituait un carrefour de rencontres et d'échanges entre chrétiens et musulmans et un lieu d'accueil de l'intelligentsia du monde entier. En outre, l'ouverture du Maroc à d'autres cultes s'inscrit dans la droite ligne des principes de tolérance, de fraternité, d'amour, de paix, de liberté, de respect et de bienveillance à l'égard des adeptes d'autres religions, dictés par le saint Coran et la Sunna.

La question des droits des minorités religieuses fait partie des priorités du Royaume. Le roi Mohammed VI a d'ailleurs clairement souligné dans son message adressé aux participants au congrès tenu à Marrakech en 2016 sur « les droits des minorités religieuses en terre d'islam : le cadre juridique et l'appel à l'action » : « rien ne nous paraît justifier, au Royaume du Maroc, que des minorités religieuses soient privées de l'un quelconque de leurs droits. Nous n'acceptons pas que ce déni de droit soit commis au nom de l'islam, ou à l'encontre d'un musulman, quel qu'il soit ». Le monarque renchérit en appuyant la nécessité impérieuse d'un dialogue interreligieux :

« plus nous nous penchons sur les crises qui menacent l'humanité, plus nous nous persuadons de la nécessité d'une coopération impérieuse et inéluctable entre les adeptes de toutes les religions »

Par ailleurs, en accueillant le pape François, le roi Mohammed VI continuera sur la voie tracée par ses aïeux. En effet, le sultan Moulay El-Hassan Ier dépêchait à Rome en février 1888 un représentant personnel, accompagné d'un traducteur franciscain espagnol, pour aller féliciter le Pape Léon XIII qui fêtait ses 50 ans de sacerdoce. Le souverain de l'époque avait aussi fait don, durant son règne, d'un lot de terrain sur lequel s'est érigée l'église anglicane de Tanger, une église qui continue de se distinguer par son style architectural andalou mauresque. Feu Mohammed V, lui, a pris sous sa protection les juifs marocains et avait une position ferme vis-à-vis de la politique antisémite du régime de Vichy allié des nazis. Quant au défunt roi Hassan II, il a pris l'initiative d'accueillir le pape Jean-Paul II en 1985, à l'occasion de la première visite de ce dernier dans un pays musulman.

La visite du pape argentin serait ainsi l'occasion d'unir chrétiens et musulmans en les invitant à mieux se connaître pour bâtir la paix et prendre soin de la «maison commune».



Venezuela-Maroc : Entre Realpolitik et défense des droits humains

Par Mohammed Amine Diouri

Le 10 janvier dernier, Nicolas Maduro successeur d'Hugo Chavez, a prêté serment devant le tribunal suprême pour un deuxième mandat à la tête du Venezuela. Son élection en mai 2018 est contestée par une partie importante de la communauté internationale qui dénonce un processus électoral biaisé notamment à cause de l'emprisonnement de plusieurs membres influents de l'opposition.

Deux semaines plus tard, Juan Guaidó président de l'assemblée nationale s'autoproclame président par intérim du pays et promet d'organiser de nouvelles élections dans un délais de 30 jours. Aussitôt, les États-Unis ainsi qu'une cinquantaine d'États reconnaissent Guaidó comme président par intérim du Venezuela.

Du côté du Maroc, le ministre marocain des affaires étrangère et de la coopération Nasser Bourita s'est entretenu mardi 29 janvier par téléphone avec Juan Guaidó, ce à la demande de ce dernier. Le ministre marocain a exprimé à Guaidó le soutien du Royaume du Maroc à toutes les actions menées afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple du Venezuela à la démocratie et au changement. Par ailleurs, Manuel Avendano, conseiller en affaires étrangères de l'Assemblée nationale vénézuélienne a déclaré que le Venezuela a l'intention de «reconsidérer sa reconnaissance de la rasd sous le gouvernement du président par intérim Juan Guaidó»

Pour le Maroc, soutenir Guaidó constitue d'abord le choix de la légalité. En effet, la constitution vénézuélienne autorise dans son article 233 le président de l'assemblée nationale à assurer les fonctions provisoires de présidence de la république dans le cas où le président élu devient définitivement indisponible avant son investiture¹.



Juan Guaidó président en exercice, Caracas, Venezuela

Soutenir l'actuel président de l'assemblée nationale représente aussi une réponse proportionnée à l'ingérence du régime socialiste du Venezuela dans les affaires marocaines. Rappelons ici que l'ambassadeur du Venezuela a qualifié à l'ONU le Sahara de dernière colonie d'Afrique.

En somme le royaume a dans cette affaire internationale l'occasion d'allier (Realpolitik & Défense des droits humains). Un rapprochement entre Rabat et Caracas isolerait d'avantage les défenseurs des thèses séparatistes et pourrait créer de nouvelles opportunités économiques entre le Maroc et le Venezuela, pays disposant des plus grandes réserves de pétrole au monde.

In fine, Quant bien même Nicolas Maduro parviendrait à rester en place grâce au soutien de l'armée et de milices armées, la position du Venezuela vis à vis du Maroc ne pourra pas être pire que celle actuelle. Le Maroc a donc tout intérêt à favoriser l'avènement d'un changement au Venezuela.

¹ Selon la constitution du Venezuela, l'investiture d'un nouveau président doit se tenir à l'assemblée nationale, chose qui n'a pas eu lieu en janvier. Ce qui crée une vacance du pouvoir.

Maroc et Espagne, les deux piliers d'un vrai partenariat euro-méditerranéen

Par Habiba El Mazouni

Placée sous le signe du partenariat stratégique multidimensionnel entre les deux Royaumes, la visite des Souverains d'Espagne Felipe VI et Letizia, accompagnés d'une délégation d'hommes d'affaires, au Maroc les 13 et 14 février dernier, ouvre de nouvelles perspectives pour les relations entre les deux pays.

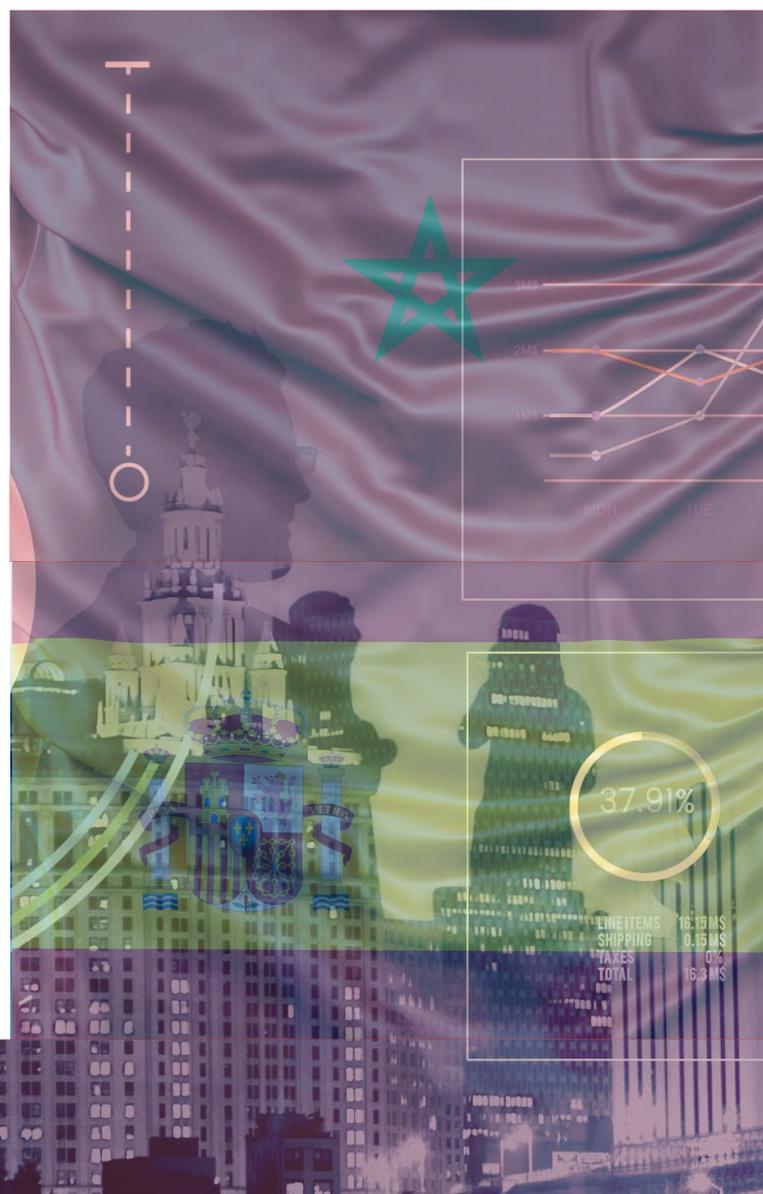
Onze accords de coopération bilatérale ont été signés, touchant à des secteurs stratégiques divers et variés liés notamment à la diplomatie, la sécurité, l'énergie, le transport, le commerce, le patrimoine et la culture.

Le lendemain, un forum économique s'est tenu au siège du ministère des affaires étrangères avec la participation d'officiels de haut niveau ainsi que des dirigeants des plus grandes entreprises publiques et privées des deux pays. Ce forum a été l'occasion d'explorer de nouvelles opportunités de coopération industrielle entre les entreprises des deux pays dans plusieurs domaines.

Au-delà des questions sensibles (Ceuta et Melilla, la question du Sahara et l'immigration clandestine) qui risquent de faire surgir des frictions diplomatiques entre les deux pays, le voisinage impose une coopération qui reste indispensable à la stabilité du bassin méditerranéen.

D'une part, l'Espagne est le premier partenaire commercial du Maroc devant le partenaire historique français; Il convient de rappeler que les deux pays bénéficient d'un emplacement privilégié dans le sens où le Maroc est pour l'Afrique ce que l'Espagne est pour l'Europe : une porte d'entrée du continent. D'autre part, les deux pays s'accordent sur deux dossiers stratégiques : la lutte anti-terroriste et la gestion des flux migratoires.

En somme, bien que la balance commerciale entre les deux pays soit actuellement en faveur du voisin ibérique (7 milliards de dollars d'exportation en 2017 / 9 milliards de dollars d'importation), la hausse continue des exportations marocaines vers l'Espagne, + 5,4 % sur les 11 premiers mois de l'année dernière d'après Eurostat, tend in fine à équilibrer les échanges entre les deux piliers du bassin euro-méditerranéen.



QUESTION DU MOIS

Habiba El Mazouni

l'Agence du Développement Digital?



Qu'est-ce que c'est ?

Officiellement née le 22 décembre 2017 à l'occasion de la tenue de son premier conseil d'administration, l'Agence du Développement Digital (ADD) est une agence marocaine placée sous tutelle de l'État, chargée de dynamiser le secteur digital en implémentant une stratégie de dématérialisation et de digitalisation des processus à tous les niveaux sectoriels de l'économie marocaine.

Quelle est sa composition ?

Selon les dispositions de la loi n°61-16, l'ADD est administrée par un conseil d'administration composé de représentants des secteurs public et privé, et gérée par un directeur général. Le 7 février dernier, son nouveau DG Mohamed Idrissi Meliani, ingénieur en télécommunication ayant fait carrière au sein de l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT), a été nommé par le roi Mohammed VI en conseil des ministres.

Quel est son rôle ?

L'ADD a pour vocation d'accélérer la transformation numérique de l'économie nationale, de développer les outils numériques et leur usage auprès des citoyens, de positionner le Maroc en tant que hub régional et leader africain dans le domaine, et d'améliorer l'écosystème national.

Quelles sont ses attributions ?

L'ADD est habilitée à instaurer et rendre fonctionnel le « Smart Government », tracer les contours techniques relatifs aux produits et services numériques, proposer au gouvernement les grandes orientations à suivre en la matière et veiller à l'adéquation de la formation avec le nouvel élan de l'économie numérique. Le développement territorial s'inscrit dans l'ordre des priorités de l'ADD ; elle a pour mission d'accompagner et encourager ainsi l'ensemble des projets numériques développés par les collectivités territoriales. Elle est également habilitée à booster la recherche scientifique et à inciter l'investissement dans le domaine du développement du digital en développant notamment l'entreprenariat dans ledit secteur.

Quels sont les challenges qui attendent l'ADD ?

La transition numérique doit s'opérer pas à pas et non d'un seul coup, sans quoi nous risquons une stratégie impotente qui démarre à peine et s'arrête à mi-chemin. En effet, l'ADD doit faire face à de nombreux défis que nous résumons dans l'aptitude du système public, du système productif et de la société marocaine à s'aligner sur les grandes tendances du numérique. Il serait d'abord judicieux d'accompagner la transformation numérique de l'économie nationale par un changement de culture pour faire face à la réticence au changement des pratiques. En outre, les systèmes de production marocains ainsi que les services destinés aux citoyens risquent une désadaptation. Ceci exige non seulement le développement de nouvelles compétences, mais également la favorisation d'une production et conception innovante de services susceptibles de répondre aux besoins des nouvelles générations (Y, C). Il va sans dire que la digitalisation pose la question de la fracture numérique territoriale et de l'exclusion de certaines personnes de la « société de l'information ». In fine, avec l'émergence des plateformes et des données en ligne, le risque des cyberattaques existe, ce qui amène à penser une approche holistique de la cyber-sécurité en parallèle avec la stratégie globale en matière de développement de l'économie numérique.



Christian HARBULOT
Directeur fondateur de l'École
de Guerre Economique

“ Les entreprises marocaines ne peuvent pas ignorer la mutation du monde actuel. L’information est devenu un enjeu majeur et il faut savoir en maîtriser les différents aspects. ”

En tant qu’expert et précurseur de la réflexion sur la guerre économique, quelle définition donnez-vous à ce concept devenu une réalité incontestable des relations internationales, et quels sont ses différents champs d’application ?

Apparue pour la première fois au début des années 1990, la notion d’intelligence économique est le fruit d’une réflexion atypique, développée dans un premier temps en marge de l’institution et du monde de l’entreprise. L’idée d’un concept global visant à structurer la pensée théorique et pratique sur l’utilité de l’information est venue d’une rencontre entre des membres de la société civile et des politiques. En 1991, Edith Cresson, alors ministre des Affaires européennes, a pris connaissance d’une étude¹ publiée par le ministère de la Recherche et me demande de développer cette réflexion dans un cadre plus collectif. De cette rencontre naît l’idée de créer un groupe de travail au Commissariat Général du Plan, sur le thème intelligence économique et stratégie des entreprises. Cette démarche originale, finalisée en 1994 par la publication du rapport « Martre », résulte de la volonté de dépasser les blocages qui ont freiné en France l’évolution de la pensée dans un domaine appelé à prendre une grande importance.

La première définition de l’intelligence économique était une reprise du cycle du renseignement (expression des besoins, collecte, analyse, diffusion). Aujourd’hui, après une trentaine d’année de mise en pratique du concept, je définirai l’IE comme le management de l’information pour sécuriser et optimiser le développement d’une structure économique.

Quelle lecture faites-vous des derniers épisodes relatifs à la guerre commerciale opposant les États-Unis et la Chine ?

Depuis son accession au pouvoir, Donald J. Trump remet en cause de manière spectaculaire la diplomatie économique et commerciale des États-Unis d’Amérique depuis leur accession au statut de superpuissance mondiale. En prônant la fin du Traité Trans-Pacifique, la renégociation

de l’accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ainsi que la mise en place de droits de douane élevés face à la Chine, Donald Trump a modifié la grille de lecture de la mondialisation des échanges que son pays a cherché à instaurer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Son nationalisme économique se fonde sur un corps de doctrine qui s’apparente plus à la pérennisation de la puissance que la défense de la souveraineté. Dans le cas des États-Unis, il s’agit d’adopter une posture de conquérant sur les nouveaux marchés du monde immatériel et de prendre une posture de résistant lorsque certaines industries traditionnelles sont menacées de disparition.

Contrairement au Japon, la Chine de l’après Mao n’avait pas à craindre une colonisation occidentale. En revanche, elle a su tirer les enseignements des nationalismes économiques japonais et sud-coréens tout en exploitant les ouvertures que l’Ouest lui faisait depuis sa rupture avec l’URSS. Il n’est donc pas étonnant de voir se profiler un sentiment de fragilité des puissances occidentales, qui justifie un intérêt commun à limiter la puissance économique de la Chine. Les relations avec la Chine deviennent de plus en plus contradictoires. Si les consommateurs américains profitent des prix avantageux de la production chinoise et les entreprises américaines gagnent de l’argent en délocalisant, la dynamique concurrentielle chinoise a fortement affaibli les bases industrielles de l’économie américaine. L’administration américaine n’a pas eu d’autre choix que de limiter les appétits de cet important partenaire.

Dans un monde globalisé où la conquête des marchés a supplanté celle des territoires, quels sont les enjeux de l’intelligence économique pour les entreprises marocaines en particulier et africaines en général ?

Les entreprises marocaines ne peuvent pas ignorer la mutation du monde actuel. L’information est devenu un enjeu majeur et il faut savoir en maîtriser les différents aspects, que ce soit par l’assimilation des technologies de l’information ou par la mutation des techniques de gouvernance qui doivent tenir compte du durcissement de la compétition internationale mais aussi de la différence de modèles qui s’affrontent aujourd’hui sur le marché mondial.

Prochains événements



CONFERENCE – 19/03/2019

« Les Tendances Stratégiques Internationales en 2019 », organisé par Association pour le Progrès des Dirigeants

Hyatt Regency Casablanca
Place des Nations Unies, 20000 Casablanca,
Maroc



WORKSHOP – 11/03/2019

« A New Africa-Europe Partnership », organisé par Policy Center for the New South

Suncity Complex, Angle d'Addolb Boulevard et Albortokal Str, Rabat
Maroc



SALON – 06-07/03/2019

AccesSecurity: un salon euro-méditerranéen de la sécurité globale

MARSEILLE CHANOT – Palais des Congrès et des Expositions
Rond Point du Prado, 13008 Marseille
France



CONFERENCE – 04/03/2019

« Principes pour l'intelligence artificielle : vers une approche humaniste ? », organisé par l'UNESCO

Siège de l'UNESCO
7, Place de Fontenoy, 75007 Paris
France



contact@hadvisors.net



+212 537 73 45 13

Basler Z

Vogel Gry

International 6-7 Wirtschaft
P und FDP bilden eine
Front gegen die Initiative
Strafe. Seite 4
ational
Ankwehls Justizministerin
Haubma nimmt im Streit um
Polizei den Hut. Seite 7

NEUE RUHR ZEITUNG

Meinungsfreudig / Unabhängig / Bürgernah

Durchgefallen

mangelhaft ab. Leben

Aachener Region
will gegen
Alw Tihange klagen

Neue Waffen

130 Milliarden Euro: Verteidigungs-
ministerin Ursula von der Leyen geht
in die Rüstungsstrategie und unter-
streicht damit deutsche Weltmacht-
ambitionen. Von Jürgen Wagner
Informationsstelle Militär
in Tübingen

Alte
Saar
in